

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 389 du 15 avril 1952 :

n° 389

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

15 avril 1952

Numéro JO

n° 5 du 01/05/1952

Date du numéro

1 mai 1952

### TEXTE INTÉGRAL

Est autorisé à effectuer des travaux supplémentaires le personnel ci-après désigné, en service à l'Imprimerie Administrative : MM. Kobloth (Louis), imprimeur contractuel; Réveillault (Gaston), linotypiste contractuel; Commeau (Louis), linotypiste contractuel; Mohamed Abdallah Soubaï, compositeur de 12e échelon; Aouad Mohamed, compositeur de 11e échelon; Ahmed Mohamed, machiniste de 6e échelon. La présente décision aura effet pour compter du 1er janvier 1952 jusqu'au 31 mars 1952.